

Catégories de ménages - Territoire SQY- plafonds en €/ an- 2026 (Île-de-France hors Paris et communes limitrophes)	Plafond PLAI (PLA d'intégration)	Plafond PLUS (Prêt locatif à usage social)	Plafond PLS (Prêt Locatif Social)
Une personne seule	14 811€	26 920€	34 996€
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une pers. seule en situation de handicap	24 140€	40 233€	52 303€
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou deux pers. dont au moins une est en situation de handicap	29 018€	48 362€	62 871€
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge ou trois pers. dont au moins une est en situation de handicap	31 860€	57 930€	75 309€
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge ou quatre pers. dont au moins une est en situation de handicap	37 719€	68 577€	89 150€
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge ou cinq pers. Dont au moins une est en situation de handicap	42 444€	77 171€	100 322€
par personne supplémentaire	+ 4 727€	+ 8 598€	+ 11 177€